

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	29.05.2018	11h31	18.327	DJSC
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Antoine Barizzi**

**Titre : Mobilité individuelle et handicap : où en est-on ?**

**Contenu :**

Tout en saluant le travail qui a été entrepris au niveau des transports publics dans la prise en compte des handicaps, qu'en est-il des mesures en matière de mobilité individuelle, où règne un surcoût élevé ? (Exemple : pour un trajet en taxi, une taxe de base de 50 francs est perçue contre 6,50 francs pour un trajet normal.)

La Suisse est signataire de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, conclue à New York le 13 décembre 2006, approuvée par l'Assemblée fédérale le 13 décembre 2013, instrument d'adhésion déposé par la Suisse le 15 avril 2014 et entrée en vigueur pour la Suisse le 15 mai 2014. L'article 20, Mobilité personnelle, a la teneur suivante :

*Les États Parties prennent des mesures efficaces pour assurer la mobilité personnelle des personnes handicapées, dans la plus grande autonomie possible, y compris en :*

*a) facilitant la mobilité personnelle des personnes handicapées selon les modalités et au moment que celles-ci choisissent, et à un coût abordable.*

Questions au Conseil d'État :

1. Le Conseil d'État a-t-il envisagé des mesures pour permettre aux personnes à mobilité réduite et autres handicaps de se déplacer librement, selon les termes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, sur les thèmes suivants :

- Moyens de transport à disposition ?
- Participation au financement ?
- Autres mesures ?
- À quel horizon ?

2. Si aucune mesure n'a été planifiée, le Conseil d'État pense-t-il traiter ces questions ?

**Souhait d'une réponse écrite : OUI**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Antoine Barizzi

**Autres signataires (prénom, nom) :**

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**